

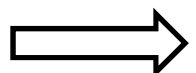
École De la Petite-Bourgogne

SEPTEMBRE 2019

INFO-PARENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2	3	4	5	6
Congé de la fête du travail			Rencontre des parents pour le préscolaire à 18h00	
9	10	11	12	13
		Rencontre des parents pour le primaire (horaire à venir)	 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	 Fête de la rentrée en après-midi
16	17	18	19	20
Photo scolaire 			Animation des fermes Lufa pour les groupes 301-302-303	
23	24	25	26	27
30				

VERSO



Rencontre des parents :

- Les enseignantes du préscolaire 4 ans et 5 ans rencontreront les parents le jeudi 5 septembre à 18h00.
- La rencontre des parents, pour le primaire, aura lieu le mercredi 11 septembre. L'élection des membres du conseil d'établissement (CÉ) ainsi que l'élection des membres de l'organisme de participation des parents (OPP) auront lieu également le 11 septembre tout de suite après que vous ayez rencontré l'enseignant(e) de votre enfant. Un horaire détaillé ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée vous parviendront sous peu.



Fête de la rentrée :

Nous soulignerons la rentrée 2019 le vendredi 13 septembre en après-midi. Au programme : parade autour de l'école, musique dans la cour et maïs. Si vous souhaitez fêter avec nous, vous êtes les bienvenus dans la cour d'école le 13 septembre à partir de 13h00 (heure de départ de la parade).

Embellissement de la cour d'école

Comme vous avez pu le constater, notre cour d'école s'est agrandie au courant de l'été. Sous peu, le traçage au sol sera fait et du mobilier sera installé. Nous avons bien hâte de voir le résultat final.

Travaux sur la rue

Malheureusement, nous n'avons pas de prise sur les travaux effectués par la ville de Montréal. Cela dit, nous avons parlé aux travailleurs et ils ont mandaté une personne pour aider à traverser le chantier. Selon mes informations, le chantier devrait se terminer autour du 19 septembre.

Rappel : frais scolaires

Nous vous rappelons que, si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez venir payer les frais scolaires de votre enfant au bureau pendant les heures d'ouverture ou en donnant le montant exact par le biais du sac d'école de votre enfant.

Retards

Nous sollicitons votre collaboration afin de faire prendre dès maintenant de bonnes habitudes à votre enfant en faisant en sorte qu'il arrive à l'heure à l'école. Afin de

diminuer le nombre de retards (qui était très important l'an dernier) nous vous rappelons les consignes suivantes :

- **Pour les élèves de première et deuxième année :**

Ils prennent leur rang dans la petite cour (entrée rue Des Seigneurs). Nous laissons les enfants entrer jusqu'à ce que le dernier rang soit dans l'école et que nous fermions la porte. Une fois la porte fermée, l'enfant doit se présenter au bureau pour chercher un billet de retard.

- **Pour les élèves de 3^e à 6^e année :**

Ils doivent se placer pour l'entrée libre, dans la grande cour, **dès le son de la cloche** (8h00 le matin et 12h50 au retour du dîner). S'ils entrent dans la cour après le son de la cloche, ils seront retournés au bureau pour chercher un billet de retard. Veuillez noter que, lorsqu'un surveillant de la petite cour retourne des élèves pour qu'ils passent par le bureau, c'est qu'il s'agit d'enfants de 3^e à 6^e année qui essaient de se faufiler par la petite cour.

En plus de donner de bonnes habitudes aux élèves, cette mesure vise à assurer la sécurité de nos grands élèves qui s'attardent dans le parc ou au centre sportif plutôt que d'entrer dans la cour quand les surveillants sont en poste.

Mesure alimentaire

Veuillez prendre note que la mesure alimentaire débute le 9 septembre.

BONNE ANNÉE SCOLAIRE
2019-2020!

Josée Leroux
directrice